

DCG 9

Comptabilité

MANUEL

5^e édition

Charlotte Disle

Agrégée d'économie et gestion
Docteur en sciences de gestion
Maître de conférences à Grenoble IAE

Anne-Marie Vallejo-Bouvier

Agrégée d'économie et gestion
Professeur en classes préparatoires à l'expertise comptable
au lycée Voillaume d'Aulnay-sous-Bois

DUNOD

En partenariat avec
Lefebvre Dalloz

Crédits iconographiques

Par ordre d'apparition : © Minus by ♦ Shmidt Sergey ♦ from the Noun Project ; © Plus by scott desmond from the Noun Project ; © europe by P Thanga Vignesh from the Noun Project ; © world by Serkan Doğan from the Noun Project ; © principles by Eucalyp from the Noun Project ; © asset by Alice Design from the Noun Project ; © accounts by Creative Stall from the Noun Project ; © inventory by Nhor from the Noun Project ; © Paper by Mochammad Kafi from the Noun Project ; © Plus Minus by Andrea Greco from the Noun Project ; © Magnifying Glass by Ahmad Arzaha from the Noun Project ; © nonmember by priyanka from the Noun Project ; © Out by Nicolas LEULIET from the Noun Project ; © absolute zero by Travis Avery from the Noun Project ; © currency by Becris from the Noun Project ; © debt by Made by Made from the Noun Project ; © rates exchange by Adi Kurniawan from the Noun Project ; © credit cards by jeff from the Noun Project ; © Files by Shocho from the Noun Project ; © Cloud by JunGSa from the Noun Project ; © confirmation by anna kang from the Noun Project ; © Stop by Alice Design from the Noun Project ; © File by Baboon designs from the Noun Project ; © documents by Icongeek26 from the Noun Project ; © Data by priyanka from the Noun Project ; © verified by Jugalbandi from the Noun Project ; © process by Becris from the Noun Project ; © website by Gregor Cresnar from the Noun Project.

Maquette de couverture : Nicolas Wiel et Elizabeth Riba

Maquette intérieure : Yves Tremblay

Mise en pages : Nord Compo

NOUS NOUS ENGAGEONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT :



Nos livres sont imprimés sur des papiers certifiés pour réduire notre impact sur l'environnement.



Le format de nos ouvrages est pensé afin d'optimiser l'utilisation du papier.



Depuis plus de 30 ans, nous imprimons 70 % de nos livres en France et 25 % en Europe et nous mettons tout en œuvre pour augmenter cet engagement auprès des imprimeurs français.



Nous limitons l'utilisation du plastique sur nos ouvrages (film sur les couvertures et les livres).

© Dunod, 2024

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff
www.dunod.com

ISBN 978-2-10-086129-3

SOMMAIRE

Table des sigles et abréviations	V
Programme	VI
Avant-propos	XI

Partie 1 Introduction

Chapitre 1 Histoire, définition et rôle de la comptabilité	1
Chapitre 2 Normalisation et réglementation comptables	20

Partie 2 Méthode comptable

Chapitre 3 Technique comptable : mécanismes	36
Chapitre 4 Organisation comptable	51

Partie 3 Analyse comptable des opérations courantes

Chapitre 5 Taxe sur la valeur ajoutée	72
Chapitre 6 Opérations courantes d'achat et de vente : facturation, réductions et devises	95
Chapitre 7 Opérations courantes d'achat et de vente : avances, frais accessoires et emballages	123
Chapitre 8 Opérations courantes avec le personnel et les organismes sociaux	159
Chapitre 9 Opérations courantes de trésorerie	181
Chapitre 10 Opérations courantes d'investissement et de placement	211
Chapitre 11 Opérations courantes liées aux cessions d'immobilisations et de VMP	234
Chapitre 12 Opérations courantes de financement	247

Partie 4 Travaux d'inventaire

Chapitre 13 Principes d'évaluation à l'inventaire	273
Chapitre 14 Amortissements	291
Chapitre 15 Dépréciations	309
Chapitre 16 Provisions	338
Chapitre 17 Sorties des immobilisations et VMP du patrimoine	359
Chapitre 18 Évaluation et ajustement des actifs et des passifs en monnaie étrangère	375
Chapitre 19 Ajustement et rattachement des charges et des produits au résultat de l'exercice	389
Chapitre 20 Passage d'un exercice à l'autre et détermination du résultat comptable	413

Partie 5 Comptabilité et environnement numérique

Chapitre 21 Informatisation comptable	443
Chapitre 22 Outils numériques de l'information financière	464

Partie 6 Documents de synthèse

Chapitre 23 Bilan, compte de résultat et annexe	493
Sujet type d'examen 1	536
Corrigé du sujet type d'examen 1	544
Sujet type d'examen 2	564
Corrigé du sujet type d'examen 2	574
QCM et quiz : corrigé	584
Index	585

TABLE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ABS :	Autres biens et services
AFB :	Association française des banques
AMF :	Autorité des marchés financiers
ANC :	Autorité des normes comptable
BOFiP :	<i>Bulletin Officiel des Finances Publiques</i>
CAHT :	Chiffre d'affaires hors taxes
C. com. :	Code de commerce
CFCI :	Contrôle fiscal des comptabilités informatisées
CFONB :	Comité français d'organisation et de normalisation bancaire
CGI :	Code général des impôts
CMUP :	Coût unitaire moyen pondéré
CNCC :	Compagnie nationale des commissaires aux comptes
CSOEC :	Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables
DAP :	Dotations aux amortissements et aux provisions
DSN :	Déclaration sociale nominative
EDI :	Échange des données informatisé
EFI :	Échange de formulaires informatisé
FEC :	Fichier des écritures comptables
HT :	Hors taxes
OEC :	Ordre des experts-comptables
PCEAC :	Produits des cessions d'éléments d'actif
PCG :	Plan comptable général
PEPS :	Premier entré – premier sorti (ou FIFO – <i>First In First Out</i>)
PGI :	Progiciel de gestion intégré
PSS :	Plafond de la Sécurité sociale
RAN :	Report à nouveau
RGPD :	Règlement général sur la protection des données
RNC :	Recueil des normes comptables
RRR :	Rabais, remises et ristournes
SAE :	Système d'archivage électronique
SI :	Système d'information
SIG :	Soldes intermédiaires de gestion
TDFC :	Transfert des données fiscales et comptables
TIAP :	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille
TTC :	Toutes taxes comprises
TVA :	Taxe sur la valeur ajoutée
VCEAC :	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés
VMP :	Valeurs mobilières de placement
VNC :	Valeur nette comptable

Axe 2. Gestion comptable et financière

Les unités d'enseignement (UE) de « comptabilité » (UE 9), de « comptabilité approfondie » (UE 10), de « contrôle de gestion » (UE 11) et de « finance d'entreprise » (UE 6) ont pour objet de permettre au titulaire du DCG de disposer d'une démarche et des outils nécessaires pour enregistrer l'information comptable et financière, pour réaliser une analyse de la situation d'une organisation et disposer d'éléments d'aide à la prise de décision.

Ces unités d'enseignement devront, notamment, permettre le développement de compétences spécifiques :

- rechercher, si besoin calculer et valider une information comptable ou financière ;
- exploiter une documentation (chiffrée ou non) ;
- identifier les outils d'analyse adaptés ;
- exploiter et commenter les résultats obtenus afin de proposer des décisions à court, moyen et long terme ;
- rédiger un argumentaire pour conseiller le décideur.

UE 9. Comptabilité

Niveau L – 170 heures – 14 ECTS

- Nature : épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou un ou plusieurs exercices et/ou une ou plusieurs questions.
- Durée : 3 heures.
- Coefficient : 1.

L'UE « comptabilité » a pour objectif la maîtrise des bases de la comptabilité nécessaires à la tenue de la comptabilité d'une organisation.

L'analyse des différentes opérations et leurs enregistrements dans le système d'information comptable doivent permettre d'acquérir les notions et mécanismes fondamentaux.

1. Introduction (15 heures)

Présenter la comptabilité à travers son cadre normatif et juridique.

1.1. Histoire, définition et rôle de la comptabilité

Sens et portée de l'étude. Définir la comptabilité et ses rôles dans une perspective historique ; préciser son rôle social.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> – Distinguer les différentes dimensions de la comptabilité et exposer leurs liens avec la gestion. – Exposer les relations de la comptabilité avec l'économie et les branches du droit, dont le droit comptable. 	<ul style="list-style-type: none"> – Approche historique de la comptabilité, et de ses relations avec l'économie et le droit. – Définition de la comptabilité et de ses rôles pour les différents utilisateurs. – Présentation et définition de la comptabilité budgétaire et de gestion ainsi que de la gestion financière.

1.2. Normalisation et réglementation comptables

Sens et portée de l'étude. Apprécier l'intérêt de la normalisation comptable, ses contraintes et ses contingences.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none">– Identifier et hiérarchiser les sources de la réglementation comptable.– Justifier l'intérêt de la normalisation comptable.– Expliquer le rôle du recueil des normes comptables.	<ul style="list-style-type: none">– Normalisation : définition, acteurs, intérêts et limites.– Sources du droit comptable : directives européennes, lois et règlements, recueil des normes comptables.– Présentation du plan comptable général (PCG) : principes comptables, nomenclature et sa logique, systèmes de comptes (abrégé, de base, développé).

2. Méthode comptable (20 heures)

Présenter les mécanismes et l'organisation comptable.

2.1. Mécanismes de la technique comptable

Sens et portée de l'étude. Identifier les flux et leur transcription dans la comptabilité.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none">– Exposer et justifier les mécanismes constitutifs de la technique comptable.	<ul style="list-style-type: none">– Flux et stocks.– Distinction emplois et ressources.– Principe de la partie double.– Passage des flux aux comptes.

2.2. Organisation comptable

Sens et portée de l'étude. Comprendre les mécanismes permettant de passer des écritures comptables à une première approche des documents de synthèse.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none">– Décrire le processus d'enregistrement des opérations comptables, depuis le journal jusqu'aux documents de synthèse.– Distinguer les opérations affectant le patrimoine (bilan) de celles affectant l'activité (compte de résultat).– Analyser les impacts de la tenue d'une comptabilité d'engagement sur les enregistrements comptables.– Passer de la balance aux documents de synthèse.	<ul style="list-style-type: none">– Structure du système d'information comptable (journal, grand-livre, balance et documents de synthèse).– Comptabilité d'engagement et comptabilité de trésorerie.– Classification comptable et typologie des comptes.– Inventaire permanent et inventaire intermittent.

3. Analyse comptable des opérations courantes (50 heures)

Présenter les règles de comptabilisation des principales opérations courantes.

3.1. Opérations courantes réalisées avec les tiers

Sens et portée de l'étude. Comprendre les techniques comptables de base appliquées aux opérations économiques courantes.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> - Différencier les pièces justificatives comptables (factures...) des autres documents (devis, bons de commande, pro forma...). - Citer les différentes modalités de règlement des dettes et créances, les comptabiliser. - Expliquer le mécanisme de la TVA. - Évaluer et comptabiliser le montant de la TVA due ou du crédit de TVA. - Distinguer les emballages ayant la nature de charge et ceux ayant la nature d'immobilisation. - Évaluer et comptabiliser les transactions courantes dans les comptes individuels. - Évaluer et comptabiliser les opérations relatives au personnel et aux organismes sociaux. - Justifier l'intérêt du rapprochement bancaire, l'établir puis comptabiliser les écritures nécessaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pièces justificatives comptables et autres documents. - Taxe sur la valeur ajoutée (TVA). - Achats et ventes de biens et services comportant : <ul style="list-style-type: none"> • réductions ; • frais accessoires ; • crédits et les règlements ; • avances et acomptes ; • emballages. - Achats et ventes en devises. - TVA sur opérations internationales (avec l'Union européenne et le reste du monde). - Opérations relatives au personnel et aux organismes sociaux. - État de rapprochement bancaire.

3.2. Opérations courantes d'investissement et de placement

Sens et portée de l'étude. Comprendre les opérations d'investissement et de placement et leur comptabilisation.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> - Distinguer les charges des immobilisations. - Identifier la nature d'une immobilisation. - Justifier les règles d'entrée des immobilisations et des valeurs mobilières de placement dans le patrimoine de l'entité. - Évaluer et comptabiliser l'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles dans le patrimoine de l'entité. - Évaluer et comptabiliser l'entrée des immobilisations financières et des valeurs mobilières de placement dans le patrimoine de l'entité ainsi que les revenus associés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Définition et typologie des immobilisations. - Modalités d'entrée des immobilisations dans le patrimoine de l'entité (à titre onéreux, produites par l'entité, par voie d'échange et à titre gratuit) et valeurs associées. - Qualification des titres. - Typologie et modalités d'entrée des valeurs mobilières de placement dans le patrimoine. - Comptabilisation des revenus des immobilisations financières et des valeurs mobilières de placement.

3.3. Opérations courantes liées aux cessions d'immobilisations et de valeurs mobilières de placement

Sens et portée de l'étude. Comprendre les opérations concernant les cessions d'immobilisations et de valeurs mobilières de placement dans les comptes individuels.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les règles spécifiques de comptabilisation applicables aux cessions d'immobilisations et de valeurs mobilières de placement. - Évaluer et comptabiliser le prix de cession des immobilisations et des valeurs mobilières de placement cédées au cours de l'exercice. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cession des immobilisations non financières. - Cession des immobilisations financières. - Cession des valeurs mobilières de placement.

3.4. Opérations courantes de financement

Sens et portée de l'étude. Connaître les sources de financement que peut mobiliser l'organisation.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les différents types de financement - Élaborer les différents tableaux d'amortissement d'emprunts bancaires. - Analyser pour une modalité de financement donnée ses caractéristiques et en déduire ses avantages et inconvénients. - Comptabiliser les opérations de financement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Modes de financement : <ul style="list-style-type: none"> • capitaux propres ; • emprunt bancaire et modalités de remboursement ; • crédit-bail ; • subventions d'investissement.

4. Travaux d'inventaire (50 heures)

Présenter les règles de comptabilisation des principales opérations d'inventaire (écritures de régularisation, écritures de regroupement).

4.1. Opérations d'inventaire

Sens et portée de l'étude. Comprendre la finalité et les enjeux des opérations d'inventaire et leurs spécificités par rapport aux opérations courantes.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer la finalité et les enjeux des opérations d'inventaire. - Établir l'articulation entre les principes comptables et les opérations d'inventaire. - Évaluer et comptabiliser les différentes opérations d'inventaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Principes d'évaluation à l'inventaire. - Inventaire intermittent et variation des stocks. - Amortissements comptables des immobilisations. - Dépréciation des actifs. - Provisions. - Ajustement et rattachement des charges et des produits au résultat de l'exercice. - Sortie des immobilisations du patrimoine. - Sortie des valeurs mobilières de placement du patrimoine. - Évaluation et ajustement des actifs et des passifs en monnaie étrangère. - Solde des comptes de gestion soustractifs.

4.2. Détermination du résultat comptable

Sens et portée de l'étude. Comprendre les écritures de regroupement permettant la détermination du résultat.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer les mécanismes conduisant à solder les comptes de gestion et permettant la détermination du résultat. - Calculer et qualifier le résultat de l'exercice. - Comptabiliser les opérations de clôture des comptes de gestion. 	<ul style="list-style-type: none"> - Solde des comptes de charges. - Solde des comptes de produits. - Résultat de l'exercice : bénéfice ou perte.

4.3. Passage d'un exercice à l'autre

Sens et portée de l'étude. Comprendre la finalité des opérations d'inventaire par la mise en œuvre des procédures pour respecter la continuité entre exercices comptables ainsi que le principe d'intangibilité du bilan d'ouverture.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer les mécanismes de clôture et de réouverture des comptes de bilan. - Comptabiliser les opérations de clôture et de réouverture des comptes de bilan. 	<ul style="list-style-type: none"> - Formalités de clôture des comptes de bilan. - Formalités de réouverture des comptes de bilan.

5. Comptabilité et environnement numérique (20 heures)

Sens et portée de l'étude. Analyser les apports et les contraintes de la dématérialisation des pièces comptables et de la numérisation sur l'organisation et le traitement de la comptabilité.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> - Exposer la réglementation en matière d'établissement, de dématérialisation et de conservation des factures et autres pièces comptables. - Expliquer les obligations légales relatives à l'établissement, la conservation et la transmission des fichiers informatisés obligatoires. - Utiliser un logiciel comptable ou un module comptable d'un progiciel de gestion intégré. - Identifier et analyser les impacts actuels de la dématérialisation et de la numérisation sur l'organisation comptable et l'évolution des pratiques comptables. - Proposer des modalités adaptées de sauvegarde et de confidentialité des données comptables, dans une situation donnée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Informatisation de la comptabilité et droit comptable. - Authentification des données comptables. - Impact de la dématérialisation et de la numérisation sur l'organisation comptable et sur les contrôles à réaliser. - Fichiers informatisés obligatoires (fichier des écritures comptables, déclaration sociale nominative...). - Fonctions de base des logiciels comptables ou modules comptables d'un progiciel de gestion intégré. - Modalités pratiques de validation puis de clôture des écritures comptables et de passage d'un exercice à l'autre. - Sauvegarde et confidentialité des données comptables.

6. Documents de synthèse (15 heures)

Sens et portée de l'étude. Comprendre les enjeux de l'établissement des documents de synthèse, en conformité avec les règles du PCG.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> - Établir et lire les documents de synthèse conformément aux dispositions du PCG. - Élaborer les principaux tableaux de l'annexe (immobilisations, amortissements, dépréciations et provisions). - Justifier l'utilisation des documents de synthèse dans le cadre de la communication financière et/ou de l'obtention d'un financement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents de synthèse : bilan ; compte de résultat ; annexe - Rôle des documents de synthèse - Systèmes de présentation comptable des documents de synthèse.

Rédigés par des équipes pluridisciplinaires comprenant notamment des enseignants des classes préparatoires, membres des commissions d'examen, et 100 % conformes aux programmes et guides pédagogiques, les manuels Dunod constituent une **préparation complète** aux épreuves de DCG et DSCG.

L'axe 2 « Gestion comptable et financière » et l'évaluation par les compétences

Les unités d'enseignement (UE) de « comptabilité » (UE 9), de « comptabilité approfondie » (UE 10), de « contrôle de gestion » (UE 11) et de « finance d'entreprise » (UE 6) ont pour objet de permettre au titulaire du DCG de disposer d'une démarche et des outils nécessaires pour enregistrer l'information comptable et financière, pour réaliser une analyse de la situation d'une organisation et disposer d'éléments d'aide à la prise de décision.

Ces unités d'enseignement devront, notamment, permettre le développement de compétences spécifiques :

- rechercher et, si besoin, calculer et valider une information comptable ou financière ;
- exploiter une documentation (chiffrée ou non) ;
- identifier les outils d'analyse adaptés ;
- exploiter et commenter les résultats obtenus afin de proposer des décisions à court, moyen et long terme ;
- rédiger un argumentaire pour conseiller le décideur.

Les unités sont déclinées en compétences. Ces compétences sont à la fois variées mais limitées par une liste donnée et clairement identifiée. Une compétence peut être définie comme la capacité à utiliser un savoir-faire dans une situation donnée pour produire un résultat requis. Elle s'acquiert dans une situation, d'où l'importance de la structuration et de l'entraînement à la pratique de la problématisation.

Une compétence présente un caractère disciplinaire ; elle vise à résoudre des problèmes liés à la discipline et repose nécessairement sur des connaissances inhérentes à cette même discipline. Mais, dans le même temps, une compétence s'appuie sur des savoir-faire généraux et transversaux (capacité à analyser, à rédiger de manière concise et précise, etc.).

La compétence induit donc un rapport au savoir, elle ne s'y oppose pas. Les savoirs sont les informations qu'il faut être en mesure de mobiliser à bon escient avec, pour finalité, l'élaboration d'un raisonnement structuré ou la résolution d'un problème lié à la pratique comptable.

Le concept de situation est donc central lorsque l'on évoque une compétence ; la mise en situation donne à l'étudiant l'occasion d'exercer la compétence visée. Une **situation** présente donc divers caractères, à la différence de la simple application de la règle :

- Elle mobilise un ensemble d'acquis et est orientée vers une tâche porteuse de sens.
- Elle fait référence à une catégorie de problèmes spécifiques à la discipline, elle est nouvelle.

Une compétence est évaluable. Elle peut se mesurer à la qualité de l'exécution de la tâche et à la qualité du résultat. Dès lors, une préparation efficace repose sur un équilibre judicieux entre l'acquisition de connaissances et un développement de compétences ciblées centré sur le réinvestissement en contexte. L'évaluation s'en trouve renouvelée ; elle met l'accent sur le cheminement intellectuel et l'esprit critique du candidat et promeut une nouvelle quête de sens.

Le parti pris de nos manuels

Le présent manuel vise à apporter l'ensemble des savoirs disciplinaires associés à l'unité d'enseignement « Comptabilité » à travers six parties, structurées en 23 chapitres, respectant scrupuleusement la progression logique du programme. Chaque chapitre propose une **synthèse synoptique** finale propice à la mémorisation.

La section « Des savoirs aux compétences » a été conçue comme une **passerelle** entre les deux éléments du programme :

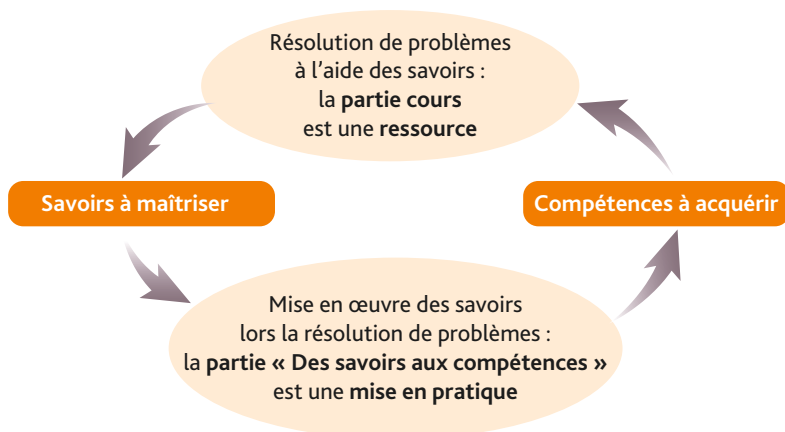
- Dans un premier temps, le candidat est invité à s'autoévaluer à l'aide d'un **quiz/QCM** (réponses en fin d'ouvrage) et d'une **application directe des connaissances** (rubrique « Évaluer les savoirs »). En fonction de ses résultats, l'étudiant détermine les points du cours à revoir.
- Dans un deuxième temps, l'étudiant est placé en contexte afin de tester les compétences requises et évaluées à l'examen (rubrique « Maîtriser les compétences ») : **toutes les compétences du programme font l'objet d'une mise en situation**. Les exercices proposés sont progressifs (le niveau de difficulté est systématiquement indiqué). Les compétences les plus complexes sont traitées isolément.
- Enfin, une fois les compétences maîtrisées, l'étudiant est invité à se placer en condition d'examen, sans calculatrice (rubrique « Préparer l'épreuve ») au travers de **cas**. Ces pages sont émaillées de conseils méthodologiques et de rappels théoriques.

Chaque partie du programme est ponctuée d'un **cas de synthèse transversal** testant les principaux savoirs et compétences de la partie. L'ouvrage s'achève par **deux sujets types d'examen intégralement corrigés**.

Un aller-retour constant entre savoirs et compétences

Deux parcours de préparation sont possibles grâce à ce manuel :

- Des savoirs disciplinaires étudiés aux compétences à mettre en œuvre en situation.
- L'acquisition de la compétence par la confrontation des situations aux savoirs.



Histoire, définition et rôle de la comptabilité

PROGRAMME

Compétences attendues

- **Distinguer** les différentes dimensions de la comptabilité et **exposer** leurs liens avec la gestion
- **Exposer** les relations de la comptabilité avec l'économie et les branches du droit, dont le droit comptable

Savoirs associés

- Approche historique de la comptabilité, et de ses relations avec l'économie et le droit
- Définition de la comptabilité et de ses rôles pour les différents utilisateurs
- Présentation et définition de la comptabilité budgétaire et de gestion ainsi que de la gestion financière

LIEN AVEC LE DCG 1

§1.1. Introduction générale au droit

PLAN DU CHAPITRE

COURS : 1. Définition de la comptabilité financière • 2. Autres formes de comptabilités • 3. Rôles et utilisateurs de la comptabilité • 4. Relations de la comptabilité avec l'économie et le droit

DES SAVOIRS AUX COMPÉTENCES : Évaluer les savoirs • Maîtriser les compétences • Préparer l'épreuve

SYNTHÈSE

Quels sont les rôles et les utilisateurs de la comptabilité ? Quelles sont les formes revêtues par la comptabilité ? Comment la comptabilité et l'économie s'articulent-elles ? Comment la comptabilité s'articule-t-elle autour des différentes branches du droit ?

MOTS-CLÉS

Aide à la décision • Comptabilité • Comptabilité budgétaire • Comptabilité d'engagement • Comptabilité de gestion • Contrôle externe • Contrôle interne • Partie double • Preuve • Système d'information comptable

1 Définition de la comptabilité financière

A) Système d'organisation de l'information financière

La **comptabilité**, qualifiée de « financière » ou de « générale », est un système d'information, soit un ensemble de dispositifs et d'outils permettant de traiter, d'organiser et de contrôler les informations comptables, financières, fiscales et sociales (fig. 1.1).



La comptabilité est un langage normé traduisant, de façon quantitative, la situation et le résultat de l'entreprise.

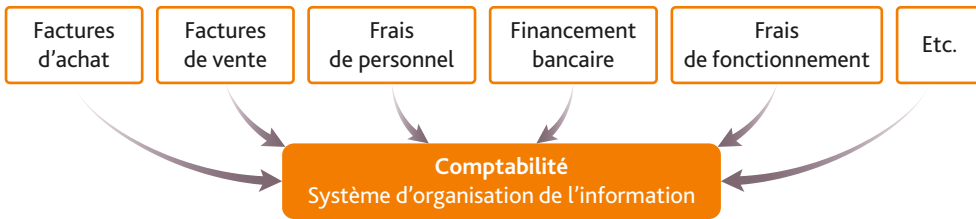


Figure 1.1. Le système d'information comptable

Le système d'information comptable permet de transformer des informations brutes concernant l'entreprise en des documents normés et quantitatifs qui sont une source d'informations obligatoires pour les différentes parties prenantes de l'entreprise (tab. 1.1).

Tableau 1.1. Caractéristiques de la comptabilité financière

La comptabilité se situe en aval de la plupart des fonctions de l'entreprise	Les données traitées par la comptabilité trouvent leur source dans les autres fonctions de l'entreprise (production, ressources humaines, financement, etc.).
La comptabilité est uniquement traduite en termes monétaires	Elle renseigne sur des données exprimées en euros, et non en termes physiques (quantités vendues ou produites, heures travaillées, etc.). Certaines informations comptables peuvent cependant être non financières.
La comptabilité est obligatoire	Tout commerçant a l'obligation de tenir une comptabilité.
La comptabilité est définie selon des règles et des principes uniformes	Elle permet ainsi la comparabilité des documents comptables, et rend possible leur lecture et analyse par des tiers (ex. : par un banquier).



Article L. 123-12 du Code de commerce sur l'obligation de tenir une comptabilité pour toute personne physique ou morale ayant la qualité de commerçant : [à consulter sur www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

B) Traitement de l'information

Le traitement comptable d'une donnée relative à une entreprise consiste en la saisie, le classement et l'enregistrement de l'information (tab. 1.2 et fig. 1.2).

Tableau 1.2. Les étapes du traitement de l'information

Saisie	Il faut comprendre la nature de l'information, voire l'interpréter, afin de la traiter correctement.
Classement	Une fois l'information analysée, il convient de la classer (ex. : est-ce une recette ou une dépense ?)
Enregistrement	Il s'effectue selon des règles strictes, afin d'obtenir des documents de restitution synthétiques et homogènes

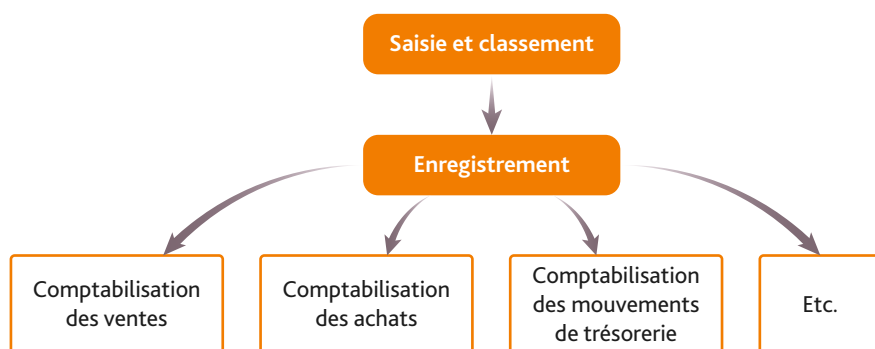


Figure 1.2. Les étapes du traitement de l'information comptable

Ces étapes constituent des enjeux clés au sein des services comptables des entreprises, comme en cabinet comptable. Les développements technologiques et logiciels aidant, elles tendent de plus en plus à s'automatiser (ex. : récupération informatique des flux bancaires, logiciels de reconnaissance de caractères des factures d'achats, transfert de factures de ventes depuis les logiciels de facturation vers les logiciels comptables) (↪ chapitres 21 et 22).

C) Représentation de la réalité

Le traitement de toutes ces informations aboutit à la production de documents de synthèse renseignant sur la réalité de l'entreprise (fig. 1.3), à savoir :

- Son patrimoine et sa situation financière : que possède-t-elle, que doit-elle ? Est-elle endettée, a-t-elle une situation de trésorerie satisfaisante ?
- Son résultat : est-ce que son activité est bénéficiaire ou déficitaire ?

L'établissement de ces documents de synthèse nécessite un traitement supplémentaire des différentes informations relatives aux opérations courantes : les travaux d'inventaire (↪ chapitres 13 à 20).

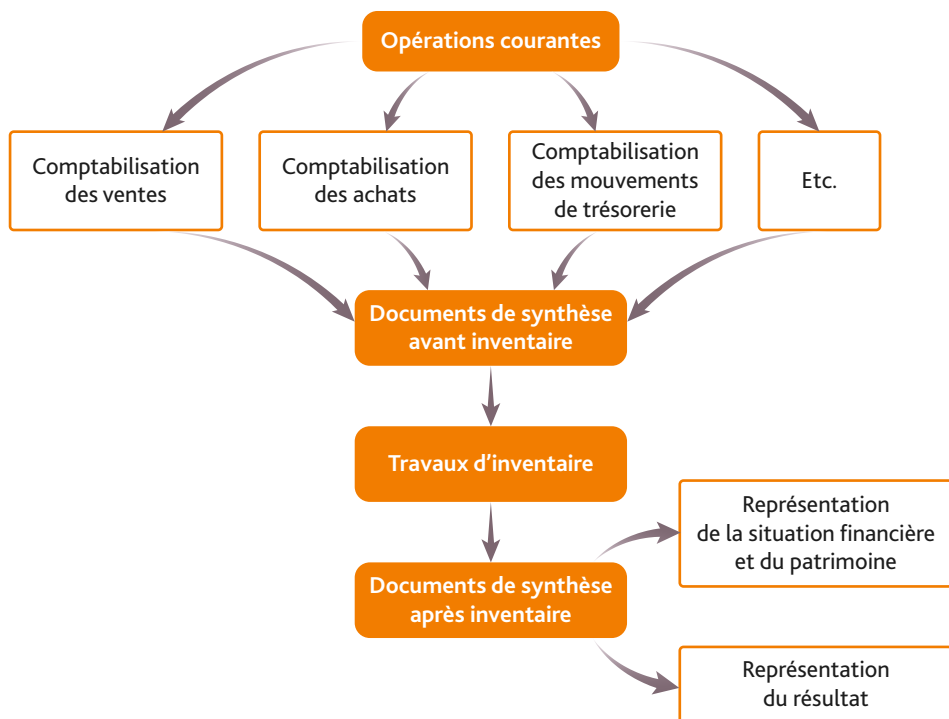


Figure 1.3. De l'information comptable aux documents de synthèse



Opérations courantes : ensemble des opérations liées à l'exploitation de l'entreprise.
Opérations d'inventaire : enregistrements complémentaires aux opérations courantes permettant de refléter au mieux la réalité de l'entreprise.

L'objet de la comptabilité consiste donc à passer d'informations économiques diffuses à une information finale compréhensible par tous les acteurs de l'entreprise (y compris ses tiers, comme les banquiers, les fournisseurs, etc.).

Ce processus suit des procédures et des règles précises, bien qu'il comporte parfois une part d'interprétation et d'appréciation.

FOCUS — Les différents métiers comptables et missions associées

La comptabilité est un domaine qui regroupe divers métiers, dont voici les plus courants :

Métiers	Missions
Assistant comptable	Saisie et classement des documents comptables, établissement des fiches de paie, réalisation des déclarations sociales et fiscales.
Comptable	Contrôle et analyse des flux financiers d'une entreprise, élaboration des documents de synthèse.
Directeur comptable	Mise en place du système d'information comptable , supervision des équipes comptables, validation des documents de synthèse, veille des évolutions du droit comptable.

FOCUS — Les différents métiers comptables et missions associées (suite)

Métiers	Missions
Expert-comptable	Assistance et contrôle dans la réalisation de tous travaux comptables, conseil et assistance à chaque étape de la vie de l'entreprise.
Commissaire aux comptes	Mission légale de vérification de la sincérité et de la conformité des données financières de l'entreprise avec les normes en vigueur.

➔ APPLICATION 2 • APPLICATION 3

2 Autres formes de comptabilités

La comptabilité financière définie précédemment se distingue d'autres formes de comptabilités, en fonction de leur nature et de leurs objectifs.

A) Comptabilité de gestion

Parfois appelée « comptabilité analytique », la **comptabilité de gestion** est une méthode de traitement des informations quantitatives, qui permet d'analyser les différents coûts et produits de l'entreprise (par produit, par fonction, etc.).

Si l'origine des informations traitées en comptabilité financière et de gestion peut être commune, leurs emplois divergent fondamentalement (tab. 1.3).

Tableau 1.3. Caractéristiques de la comptabilité de gestion

La comptabilité de gestion est...	
• À finalité interne, à vocation de gestion	Il s'agit d'un outil de pilotage à destination des dirigeants de l'entreprise, des décideurs, des responsables de site ou de production, etc.
• Traduite en termes monétaires ou physiques	Ce peut être une analyse de la rentabilité, des quantités, du temps passé, du nombre de kilomètres parcourus ou du temps de fonctionnement des machines, etc.
• Facultative	Elle est mise en place en fonction des besoins de pilotage et des ressources de l'entreprise et est donc moins normée, dans ses règles et principes, que la comptabilité financière.
• Historique et prévisionnelle	Elle se fonde sur des données antérieures et actuelles qu'elle analyse et extrapole sous la forme de prévisions.

B) Comptabilité budgétaire

La **comptabilité budgétaire** est un outil de vérification, de contrôle et de planification qui permet de faire face aux exigences des techniques de budgétisation. Elle concerne en général les grands groupes, mais aussi la gestion publique comme l'État et les collectivités. La méthode et la procédure budgétaire sont des outils participant aux tâches de prévision, de pilotage et de contrôle d'une entité.

La comptabilité budgétaire couvre un champ plus étroit que la comptabilité financière (tab. 1.4).

Tableau 1.4. Caractéristiques de la comptabilité budgétaire

La comptabilité budgétaire...	
... porte essentiellement sur les recettes et les dépenses	Elle fait généralement abstraction des délais de règlement éventuels.
... se concentre sur les dépenses et recettes budgétaires	Elle néglige les opérations de financement et l'origine des emplois investis.
... vise à déterminer un solde budgétaire	Il s'agit de l'écart entre recettes et dépenses prévues et réalisées, ce qui ne renseigne pas sur le patrimoine de l'entreprise.
... n'est ni normalisée, ni obligatoire	L'entité décide d'une procédure et d'une méthode appropriées.

C) Gestion financière

Également appelée finance d'entreprise, la gestion financière représente l'ensemble des techniques relatives aux décisions financières d'une entreprise.

La gestion financière relève donc à la fois d'une vision interne (maximisation de la valeur financière de l'entreprise) et externe de l'entreprise (celle des prêteurs, des actionnaires, etc.) (tab. 1.5).

Tableau 1.5. Principaux aspects traités par la gestion financière

La gestion financière participe à...	
... la décision d'investissement	La gestion financière examine cette décision en fonction du rendement et du risque prévisible liés aux sommes investies.
... la décision de financement	La gestion financière apprécie les sources, les échéances, les conditions et les impacts des financements sollicités.
... la politique de rémunération des apporteurs de capitaux	La gestion financière apprécie les éléments de rémunération à court terme (distribution de dividendes) et à long terme (valorisation de l'entreprise).

➔ APPLICATION 3

3 Rôles et utilisateurs de la comptabilité

La comptabilité financière est un système d'organisation de l'information financière aux rôles et objectifs multiples (fig. 1.4).

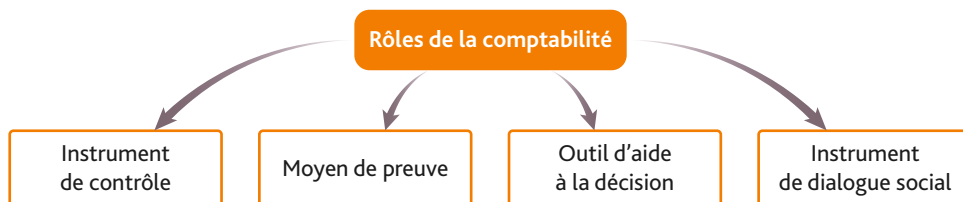


Figure 1.4. Les rôles de la comptabilité

A) Instrument de contrôle

La comptabilité constitue un instrument de contrôle pour les différents acteurs et partenaires de l'entreprise (tab. 1.6).

Définitions

- Le **contrôle interne** est un ensemble de moyens mis en place dans une structure et faisant partie intégrante de son organisation, dans le but de contribuer à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.
- Le **contrôle externe** vise à valider la bonne application des normes en vigueur, en ayant recours à un intervenant extérieur. Ce contrôle peut être légal (il est alors effectué par un commissaire aux comptes) ou de nature contractuelle.

Tableau 1.6. La comptabilité, un instrument de contrôle

Contrôle interne	<ul style="list-style-type: none">• Exemple : à destination des actionnaires : les fonds investis sont-ils productifs ? L'entreprise est-elle rentable ? Les dirigeants agissent-ils dans l'intérêt des propriétaires ?• Exemple : à destination des salariés : le comité social et économique, en sa qualité d'institution représentative du personnel, peut être éclairé sur le fonctionnement de l'entreprise et ainsi négocier des accords sociaux et salariaux grâce aux informations comptables.
Contrôle externe	<ul style="list-style-type: none">• Exemple : à destination des banques : examen au travers des informations comptable de rentabilité et de viabilité permettant à l'entreprise d'assurer le remboursement périodique de sa dette.• Exemple : à destination de l'administration fiscale : le résultat comptable sert de base au calcul du résultat fiscal, sur lequel est calculé l'impôt. De la même manière, la détermination de la TVA s'opère au travers des enregistrements comptables.

B) Moyen de preuve

Le Code de commerce indique qu'une comptabilité correctement tenue peut être admise en justice comme élément de **preuve** dans des litiges entre commerçants. Si elle a été irrégulièrement tenue, elle ne peut être invoquée par son auteur à son profit.

La communication des documents comptables ne peut être ordonnée en justice que dans certains cas (ex. : affaires de succession, de partage de société, de redressement ou de liquidation judiciaires).

C) Outil d'aide à la décision

La comptabilité constitue un outil d'**aide à la décision** pour les différents acteurs et partenaires de l'entreprise (tab. 1.7).

Tableau 1.7. La comptabilité, un outil d'aide à la décision

Utilisateurs internes	<ul style="list-style-type: none">• Exemple : à destination des dirigeants : examen d'une décision d'investissement, développement de nouveaux marchés, recherche de gains de productivité.• Exemple : à destination des responsables opérationnels : étude de la rentabilité d'un secteur géographique, d'une gamme de produits, recherche de gains de productivité sur une ligne de production.
Utilisateurs externes	<ul style="list-style-type: none">• Exemple : à destination des banques : au regard de sa situation financière, un prêt peut-il être accordé à l'entreprise ?• Exemple : à destination des investisseurs : la rentabilité des capitaux placés dans l'entreprise est-elle satisfaisante ?• Exemple : à destination des fournisseurs : l'entreprise est-elle solvable ? Le fournisseur peut-il lui accorder un délai de paiement ?• Exemple : à destination des clients : l'activité de l'entreprise est-elle pérenne ? Aura-t-elle la capacité à honorer le contrat du client jusqu'à son terme ?

D) Instrument de dialogue social

Le rôle social de la comptabilité est essentiel, puisque la comptabilité apparaît comme étant un instrument de communication (tab. 1.8).

Tableau 1.8. La comptabilité, un instrument de dialogue social

Élaboration de statistiques nationales	<ul style="list-style-type: none">• La comptabilité fournit les informations nécessaires à l'élaboration de statistiques macro-économiques :<ul style="list-style-type: none">– par secteur d'activité ;– par typologie d'entreprises ;– par nature de données (taux d'emploi, activité à l'export, investissements industriels, etc.).• Ces statistiques permettent le calcul d'agrégats économiques tels que le produit intérieur brut (PIB), par exemple.
Mesure et partage de la richesse	<p>La comptabilité sert d'instrument de mesure, de contrôle et de partage de la richesse (la valeur ajoutée) créée par l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none">– les dividendes, perçus par les actionnaires ;– les impôts et taxes, collectés par l'État et les collectivités ;– les salaires et la participation aux résultats, versés aux salariés ;– les cotisations sociales, payées aux organismes sociaux ;– les intérêts, payés aux prêteurs et organismes de crédit.

➔ **MINI-CAS 4 • MINI-CAS 5 • SITUATION PRATIQUE 6 • SITUATION PRATIQUE 7**

4 Relations de la comptabilité avec l'économie et le droit

La comptabilité nourrit et se nourrit d'autres disciplines de gestion, comme l'économie et le droit.

A) Relations avec l'économie

La comptabilité traduit les incidences monétaires des opérations économiques effectuées par l'entreprise sur les différents marchés (tab. 1.9).

Tableau 1.9. La comptabilité, un outil d'observation des faits économiques

Marchés analysés en économie	Données d'observation fournies par la comptabilité
Marché des biens et des services	Enregistrement des opérations d'approvisionnement, de production et de commercialisation
Marché du travail	Enregistrement des opérations de redistribution des revenus
Marché financier	Enregistrement des opérations portant sur les instruments de paiement, de placement et de financement

Les évolutions économiques exercent par ailleurs une influence sur la comptabilité (fig. 1.5).

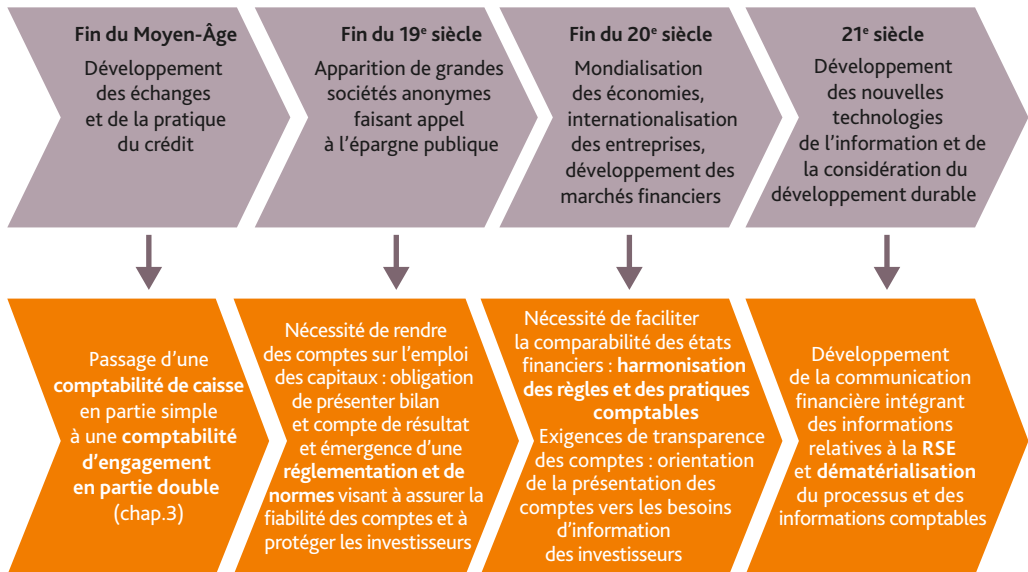


Figure 1.5. Les évolutions de la comptabilité liées aux évolutions économiques

B) Relations avec le droit

La comptabilité forme à elle seule une partie du droit français : le droit comptable. Mais elle est également influencée par d'autres branches du droit (tab. 1.10).

Tableau 1.10. Influences du droit sur la comptabilité

Droit fiscal	<ul style="list-style-type: none">• En France, la connexion entre la comptabilité et la fiscalité est forte. Ainsi, le résultat comptable sert de base de calcul au résultat fiscal, sur lequel est assis l'impôt sur les sociétés.• De même, certaines mesures fiscales particulières (modification de taux d'impôt ou de TVA) ont des répercussions comptables que l'entreprise doit enregistrer.
Droit des sociétés	<ul style="list-style-type: none">• Le Code de commerce, à travers les lois sur les sociétés commerciales, a une forte influence sur la comptabilité. Ainsi, les sociétés ont l'obligation de déposer leurs comptes au greffe du tribunal de commerce.• De plus, le droit des sociétés impose beaucoup d'autres obligations en matière de tenue de la comptabilité des opérations de la société.
Droit social	<ul style="list-style-type: none">• Le droit comptable dépend également des évolutions, nombreuses, des dispositions sociales. Les taux de cotisations sociales changent régulièrement, et la comptabilité de la paie nécessite une mise à jour fréquente des logiciels de traitement des données sociales.• De plus, les rémunérations comptabilisées servent de fondement au calcul des cotisations sociales : c'est pourquoi les organismes sociaux sont habilités à contrôler les informations figurant en comptabilité.
Droit des marchés financiers	<ul style="list-style-type: none">• Ce droit régleme les marchés, leurs acteurs (entreprises d'investissement ou de marché, AMF) et leurs activités (ex. : les opérations sur valeurs mobilières).• La qualité de l'information financière issue de la comptabilité est essentielle au bon fonctionnement des marchés financiers.

FOCUS — Quelques repères dans l'histoire de la comptabilité

Si les principes fondamentaux de la comptabilité sont apparus, selon certains, en 1494 sous la plume du moine franciscain Luca Pacioli, la réglementation comptable est néanmoins plus récente. En France, les événements clés de l'histoire comptable sont :

Date	Événement
1673	Ordonnance de Colbert qui rend obligatoire la tenue de comptes et qui introduit des règles de forme à respecter
15 septembre 1807	Promulgation du Code de commerce
24 juillet 1867	Loi obligeant certaines sociétés cotées en bourse à diffuser des informations comptables
19 septembre 1945	Création de l'Ordre des experts-comptables (OEC)
18 septembre 1947	Arrêté créant le premier plan comptable
12 août 1969	Création de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes

FOCUS — Quelques repères dans l'histoire de la comptabilité (suite)

Date	Événement
30 avril 1983	Loi comptable à l'origine d'un véritable droit comptable
29 avril 1999	Nouvelle version du plan comptable, codifié sous forme d'articles
22 janvier 2009	Création de l'Autorité des normes comptables (ANC)
5 juin 2014	Règlement relatif au nouveau plan comptable général (PCG)
10 novembre 2023	Modernisation des états financiers conduisant à une modification du PCG (ANC)

FOCUS — Les origines de la comptabilité

De l'Antiquité à nos jours, la technique comptable a évolué avec le développement des relations commerciales et la nécessité d'harmoniser les méthodes :

Période	Évolution
Antiquité	<ul style="list-style-type: none">• En ancienne Égypte, les scribes devaient connaître l'arithmétique et la comptabilité et tenaient leurs comptes sur du papyrus.• En Grèce, les offrandes aux dieux étaient notées sur des tablettes de marbre ou de calcaire.• À Rome, chaque famille était une entité économique avec son propre système de production et de commerce.
Moyen Âge	<ul style="list-style-type: none">• La comptabilité s'est d'abord développée au sein des seigneuries, afin de gérer les grandes propriétés foncières.• Puis, certaines grandes villes d'Italie du Nord connaissant une croissance commerciale, la comptabilité en partie double a vu le jour.
Époque contemporaine	<ul style="list-style-type: none">• Au cours du 19^e siècle, les grandes entreprises industrielles et commerciales vont prendre l'habitude d'analyser et de mesurer périodiquement leur patrimoine et leur revenu.• Les normes comptables s'étendent peu à peu à l'ensemble des organismes et activités, qu'elles soient lucratives ou non.• La vision économique d'ensemble des groupes apparaît avec la consolidation.• La mondialisation des échanges et de l'information conduit à la mise en place de normes comptables internationales.• Les enjeux de développement durable et de gouvernance conduisant à des obligations de communication financière (rapport RSE, rapport gouvernance, rapport intégré, DPEF, CSRD...).

→ MINI-CAS 4

Évaluer
les savoirs

Maîtriser
les compétences

Préparer
l'épreuve

1 QCM

Pour chaque proposition, une ou plusieurs réponses sont possibles. Justifiez-les.

1. La comptabilité est :
 - a. une technique de collecte, de traitement et d'analyse de l'information.
 - b. un système d'information.
 - c. un ensemble de documents et de procédures.
 - d. un élément de preuve.
 - e. un outil de gestion de l'entreprise.

2. L'information comptable est :
 - a. une donnée quantitative et monétaire.
 - b. une donnée datée.
 - c. une donnée assortie d'un justificatif.
 - d. une donnée relative à une entreprise.

3. La production des chiffres comptables doit permettre de fournir une information utile :
 - a. aux propriétaires de l'entreprise.
 - b. aux dirigeants de l'entreprise.
 - c. aux fournisseurs.
 - d. aux clients.
 - e. aux salariés.
 - f. aux institutions financières.
 - g. à l'État.

4. La comptabilité de gestion :
 - a. est à finalité interne.
 - b. est obligatoire.
 - c. n'est pas normalisée.
 - d. aboutit à déterminer un solde budgétaire.

5. Le contrôle de la comptabilité d'une entreprise peut être réalisé par :
 - a. l'assistant comptable.
 - b. le responsable comptable.
 - c. l'expert-comptable.
 - d. le commissaire aux comptes.

2 Définition de la comptabilité ★★★

- Dans l'édition du *Dictionnaire Larousse* de 1922, il y a près d'un siècle, la comptabilité était définie comme « l'art de tenir des comptes en règle, [...] la science qui a pour objet la conception et la coordination rationnelles des comptes. [...] Dans la comptabilité en partie simple, ou unigraphie, on ne tient que le compte du tiers à qui l'on vend ou à qui l'on achète ; dans la comptabilité en partie double ou digraphie, on tient à la fois le compte du tiers et un autre compte tel que caisse ou magasin ».
 - En 1948, au sein de la collection « Que sais-je ? » des Presses universitaires de France (PUF), dans l'ouvrage intitulé *La comptabilité*, l'économiste Jean Fourastié définissait celle-ci comme « ayant pour but l'enregistrement en unités monétaires de mouvements de valeurs économiques, en vue de faciliter la conduite des affaires financières et commerciales ». De plus, il ajoutait qu'il était nécessaire de classer ces mouvements enregistrés en diverses rubriques et de les vérifier.
1. *Rappelez quel auteur italien a le premier évoqué le principe de la partie double dans un ouvrage publié à Venise à la fin du 15^e siècle.*
 2. *Précisez pourquoi, d'après ces définitions et celle donnée au début de ce chapitre, il est possible d'affirmer que la comptabilité peut être présentée comme un « savoir » et un « savoir-faire ».*

3 D'une réalité économique à une traduction comptable ★★★

L'entreprise Biofruits, installée en Ardèche, produit et vend des fruits (pommes, poires, fraises, etc.). Son comptable vous communique différentes opérations réalisées le mois dernier :

- Facturation d'une vente de palette de fruits à la coopérative voisine.
 - Emprunt contracté auprès de la banque.
 - Embauche d'un nouvel employé.
 - Constatation et versement du salaire versé au nouvel employé.
 - Détermination de la productivité des employés.
 - Estimation de la part de marché de l'entreprise Biofruits et de ses concurrents.
 - Réception d'un bon de commande pour une livraison d'engrais.
 - Réception, quelques jours plus tard, de la facturation correspondant au bon de commande.
 - Détermination du résultat généré par l'activité « fraises » sur le mois.
 - Prévisions de chiffre d'affaires du mois à venir, en hausse de 7 %.
1. *Indiquez les opérations qui doivent faire l'objet d'une comptabilisation par l'entreprise Biofruits.*
 2. *Pour les opérations ne faisant pas l'objet d'une comptabilisation en comptabilité financière, indiquez, en justifiant votre réponse, si elles servent la compatibilité de gestion ou la gestion financière de l'entreprise.*

Évaluer
les savoirs

Maîtriser
les compétences

Préparer
l'épreuve

4 Mini-cas : rôle de la comptabilité ★★★

Compétences attendues

- **Distinguer** les différentes dimensions de la comptabilité et **exposer** leurs liens avec la gestion
- **Exposer** les relations de la comptabilité avec l'économie et les branches du droit, dont le droit comptable

Parmi ses différents rôles, on attribue à la comptabilité la fonction d'instrument de contrôle.

1. Expliquez en quoi consiste la fonction d'instrument de contrôle.
2. Définissez et distinguez le contrôle interne et le contrôle externe.
3. Dans le cadre de la mission de contrôle, en vous appuyant sur le document ci-dessous, indiquez en quoi la comptabilité permet plus particulièrement d'apprécier si les fonds investis sont productifs et si l'entreprise est rentable, et précisez au moyen de quels éléments ou calculs.

Productivité et rentabilité, deux notions connexes

Document

La productivité désigne, selon le dictionnaire *Larousse*, le rapport entre le résultat d'une activité productive et les facteurs de production que l'on a utilisés pour parvenir à cette production.

La rentabilité désigne, selon le dictionnaire *Larousse*, la faculté d'un capital placé ou investi de dégager un résultat ou un gain exprimé en monnaie.

5 Mini-cas : rôle et utilisateurs de la comptabilité ★★★

Compétences attendues

- **Distinguer** les différentes dimensions de la comptabilité et **exposer** leurs liens avec la gestion
- **Exposer** les relations de la comptabilité avec l'économie et les branches du droit, dont le droit comptable

Le document ci-après présente un extrait d'entretien réalisé auprès du responsable d'un service de comptabilité.

1. Présentez le rôle de la comptabilité, tel qu'il est envisagé par la personne interrogée, et précisez-en les dimensions omises dans le document.
2. Présentez les différents métiers comptables et les missions associées.

Entretien avec un responsable de service de comptabilité

« Pour moi, le comptable sert essentiellement au calcul des impôts des entreprises dont il réalise les comptabilités. La seule utilité légale de la comptabilité est bien de servir de base (on dit “assiette”) au calcul des impôts.

Mon travail, en tant que responsable comptable, consiste à :

- surveiller que les comptables qui travaillent avec moi sachent se servir des ordinateurs. À défaut, il s’agit de les aider ;
- vérifier que les ordinateurs font bien le travail (c’est-à-dire qu’ils sont bien programmés) ;
- prévoir de changer d’ordinateur ou de programme quand les formules de calcul de la base fiscale ou des éléments liés à la paie changent (cela arrive souvent...) ;
- prévenir et détecter la fraude ;
- réaliser des *reporting* à destination de mon chef, le directeur financier. »

Évaluer
les savoirsMaîtriser
les compétencesPréparer
l'épreuve6 Situation pratique : le *codex romain* ★★★

🕒 20 min

Compétences attendues

- **Distinguer** les différentes dimensions de la comptabilité et **exposer** leurs liens avec la gestion
- **Exposer** les relations de la comptabilité avec l'économie et les branches du droit, dont le droit comptable

Stagiaire chez Expert Partners, vous êtes chargé(e) de rédiger une note retraçant les fonctions historiques de la comptabilité. Une fois validée par les associés du cabinet, votre note de synthèse alimentera les supports de communication et le site Internet.

Mission

À partir du document ci-après, recherchez les fonctions assurées par la comptabilité. Indiquez également les moyens permettant de rendre les enregistrements comptables plus sûrs.

Le *codex romain*

Le chef de la maison romaine (le *pater familias* – père de famille) notait toutes les opérations comptables sur une sorte de brouillon (appelé *adversaria*) qui permettait de suivre les mouvements de trésorerie au jour le jour. À la fin de chaque mois, les informations contenues dans les *adversaria* étaient recopiées, très soigneusement, sur le *codex* : véritable livre de comptes qui faisait foi en cas de litige, ce qui lui donnait une très grande force probante.



...

Le *codex* prenait la forme de tablettes de bois recouvertes de cire (appelées *tabulae*) sur lesquelles l'information comptable était gravée à l'aide d'un stylet.

Mais ces supports comptables étaient à la fois fragiles et falsifiables. Aussi, des diptyques ou des triptyques furent réalisés et réunis avec l'original à l'aide d'un fil scellé ; ce qui rendait la falsification beaucoup plus difficile. Par la suite, des témoins furent sollicités et leurs noms étaient inscrits sur les tablettes.

Les règles de rédaction du *codex* étaient très strictes, ce qui renforçait le gage de sérieux et de fiabilité. Ainsi, les noms des personnes avec qui le *pater familias* avait contracté devaient être mentionnés. Les sommes inscrites sur le *codex* devaient être exprimées en sesterces, et la nature du paiement devait être indiquée (au comptant ou par cession de créance par exemple). De même, la justification de l'opération devait apparaître : le motif de l'encaissement ou de la dépense figurant à côté de la somme.

Ainsi, la comptabilité privée du citoyen romain reflète son patrimoine. Elle peut alors servir de preuve pour démontrer la réalité d'une transaction, mais à l'inverse, elle peut aussi dévoiler des délits : tel ou tel élément de la fortune pourra se révéler douteux, si on ne retrouve pas sa trace dans le *codex*.

D'après R. Obert, *La construction du droit comptable*, édition en ligne, 2016

7 Situation pratique : l'information comptable vue par ses utilisateurs ★★★

 60 min

Compétence attendue

Distinguer les différentes dimensions de la comptabilité et **exposer** leurs liens avec la gestion

Dans une étude commandée par l'Institut canadien des comptables agréés reproduite dans le document annexé, un auteur canadien, Edward Stamp, a classé les utilisateurs de l'information comptable en quinze catégories mettant en avant leurs besoins.

Missions

En vous appuyant sur le document :

1. Indiquez ce qu'il faut entendre par membres de la catégorie « actuels, passés et éventuels ».
2. Précisez, pour les catégories d'utilisateurs mentionnées, les besoins particuliers qui peuvent être satisfaits par l'information comptable.

Typologie des utilisateurs de l'information comptable selon E. Stamp

Catégories d'utilisateurs	Membres de la catégorie
1) Actionnaires	Actuels et éventuels
2) Créanciers à long terme	Actuels et éventuels
3) Créanciers à court terme	Actuels et éventuels
4) Analystes et conseillers au service des catégories 1, 2 et 3 : courtiers, analystes financiers, journalistes...	Actuels
5) Salariés	Actuels, passés et éventuels
6) Administrateurs externes	Actuels et éventuels
7) Clients	Actuels, passés et éventuels
8) Fournisseurs	Actuels et éventuels
9) Associations patronales	Actuels
10) Syndicats	Actuels
11) Pouvoirs publics : ministères et agences aux niveaux fédéral, provincial et municipal, par exemple, dans le domaine de la fiscalité, des statistiques, de la consommation et des sociétés, de l'industrie et du commerce	Actuels
12) Grand public : partis politiques, groupes d'affaires publiques, mouvements de consommateurs, écologistes	Actuels
13) Organisations dotées du pouvoir réglementaire : par exemple, bourses et commissions des valeurs mobilières	Actuels
14) Autres sociétés : nationales et étrangères	Actuels
15) Normalisateurs et chercheurs	Actuels

Histoire, définition et rôle de la comptabilité

1. Il existe plusieurs comptabilités. L'UE 9 se concentre sur la **comptabilité financière**.

	Comptabilité financière	Comptabilité de gestion	Comptabilité budgétaire	Gestion financière
Objectif	Fournir de l'information sur la situation de l'entreprise	Aider aux prises de décisions	Établir un comparatif prévisionnel vs réalisé	Aider aux prises de décisions
Destinataires	Externes	Internes	Internes	Internes et externes
Force	Obligatoire	Facultative	Facultative	Facultative
Réglementation	Forte	Absence	Absence	Absence
Unité de mesure	Monétaire	Monétaire et/ou physique	Monétaire et/ou physique	Monétaire
Portée	Historique	Historique et prévisionnelle	Historique et prévisionnelle	Historique et prévisionnelle

2. La comptabilité financière est un système d'information permettant de refléter les opérations de l'entreprise :

